



**DÉNEIGEMENT :**

Nous avons connu dernièrement, des épisodes de neige d'une rare intensité. Les services techniques ont travaillé de longues heures pour dégager, en premier lieu, les axes les plus prioritaires et ils ont fait de leur mieux, vu l'étroitesse de certaines voies et l'accumulation de la neige. Veuillez laisser le libre accès pour le passage des véhicules de déneigement, faute de quoi les voies ne seront pas déneigées. Les ouvriers communaux n'interviennent pas dans les cours privées. Les services administratifs ont transmis les demandes au fur et à mesure de leur arrivée en mairie. Nous sommes conscients que tout n'est pas parfait et nous réfléchissons à améliorer encore le service. Les services préfectoraux avaient émis un avis d'alerte et rappelé des consignes de bon sens :

- Je me protège et je protège les autres en dégageant mon trottoir.
- Je stationne ma voiture de façon à ne pas gêner le passage du chasse-neige.
- Je ne sors que si je ne peux faire autrement.

Soyons respectueux des personnels, leur tâche n'était pas aisée et les appels téléphoniques doivent rester verbalement corrects.

**URBANISME :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le code de l'urbanisme est soumis au RNU (Règlement National d'Urbanisme). Les autorisations sont délivrées par les services de la Préfecture. Toute demande d'urbanisme, même simplifiée (ravalement de façade, pose d'une clôture...) a un délai d'instruction de 2 mois.

**COVID :** En cette période de pandémie, il vous est proposé d'utiliser le plus possible la boîte aux lettres de la mairie pour le dépôt de vos demandes quand cela est possible.

**MASQUES :** il est demandé à chacun de faire attention à son masque, surtout quand il y a du vent afin qu'ils ne se retrouvent pas à traîner par terre.

**SALLE DES FÊTES :** La salle des fêtes reste fermée et indisponible jusqu'à nouvel ordre.

**RAPPEL DÉJECTIONS :** Des sacs de ramassage sont disponibles aux différentes bornes. **Utilisez-les.**

**ACTUALITÉS :** Suivez les infos communales sur le site : [www.freland.fr](http://www.freland.fr) et sur la page Facebook, toutefois pour toute demande pour la mairie merci d'utiliser notre boîte mail [mairie.frel@wanadoo.fr](mailto:mairie.frel@wanadoo.fr) et non le réseau social MESSENGER.

**FLEURISSEMENT :**

Il y aura une proposition de vente groupée de géraniums et terreau. Un autre publipostage vous le détaillera en mars/avril.

La commission recherche, pour la décoration estivale, de vieilles charrettes, brouettes, râtaux, échelles... S'adresser en mairie si vous disposez d'objets anciens.



**ECLAIRAGE PUBLIC :** Consultation des habitants

Afin de réaliser des économies d'énergie et de réduire la pollution lumineuse nocturne, il est proposé d'éteindre l'éclairage public dans la commune entre minuit et 4h du matin. Vous pouvez donner votre avis **jusqu'au 13 mars** en déposant le bulletin ci-dessous dans la boîte aux lettres ou en envoyant votre avis à l'adresse suivante : [enquete.freland@orange.fr](mailto:enquete.freland@orange.fr)

Je souhaite que l'éclairage public soit éteint entre minuit et 4h du matin dans la commune de FRELAND

OUI

NON

Commentaires éventuels :